

CP n° 2 du 6 juillet 2021

Conférence Salariale de la Fonction publique : des perspectives, mais toujours pas de mesure générale

Aujourd'hui, les organisations syndicales ont rencontré lors d'une conférence plutôt qu'un « rendez-vous », tradition depuis de nombreuses années, la Ministre Amélie de Montchalin afin d'échanger sur les perspectives salariales

Durant cette conférence des annonces engageantes et revendiquées par la CFDT en lien avec ses priorités assumées ont été faites concernant les agents aux plus faibles rémunérations, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la formation. Elles devront être rapidement confirmées par des textes réglementaires pour bénéficier aux agents des trois versants (État, Territoriale et Hospitalière).

À l'issue de ces échanges, la CFDT se doit de souligner des annonces sans commune mesure avec celles des années précédentes. Toutefois, on ne peut que regretter encore une fois qu'aucune mesure générale ne soit retenue, même celles qui sont en faveur des plus basses rémunérations (ajout de points d'indice), ou celles qui favorisent l'accès aux soins pour tous (généralisation du socle minimum de participation forfaitaire de quinze euros à la complémentaire santé pour les agents de la Territoriale et de l'Hospitalière).

Enfin, la CFDT note positivement l'annonce d'un chantier à moyen terme sur les rémunérations, sur les carrières, sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et sur les contractuels. Le baromètre annoncé sur les salaires et sur l'égalité salariale devra concerner l'ensemble de la Fonction publique et ne pas en rester au stade du constat. Outre le bilan partagé qui devra être produit, la CFDT veillera à ce que ces conclusions débouchent concrètement sur des négociations. Il en va de la capacité des employeurs à reconnaître l'engagement des agents publics.